

REUSSIR AVEC L'ENERGIE

ANIMATIONS SUR LES ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES ECOLES

Convention de prêt d'une valisette d'appareils de mesure

Convention conclue entre :

L'organisme chargé de la gestion de la valisette

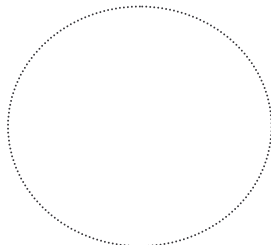
Organisme	
Adresse	
Tél./Gsm	
Personne de contact	
Tél./Gsm	
E-mail	

Et l'emprunteur

Nom-prénom du responsable	
École	
Adresse	
Tél./Gsm	
E-mail	

Date de l'emprunt	
Date de retour	
Thème et lieu de l'animation	
Personne gestionnaire de l'animation	
Tél./Gsm	
E-mail	

Cachet de l'école



A. Conditions générales de mise à disposition

1. L'emprunteur signera et acceptera tous les termes de cette convention.
2. L'animation sera liée aux activités de l'école (audit par les élèves, démonstration lors d'une journée portes ouvertes...) et n'aura pas de connotation commerciale.
3. L'emprunteur vient chercher et reconduira lui-même la valisette à l'adresse de l'organisme.
4. L'emprunteur prendra les précautions utiles contre le vol et le vandalisme.
5. Le prêt est conclu pour la durée précisée dans la présente convention (voir ci-avant).
6. Il est interdit à l'emprunteur de prêter la valisette à un tiers, sans accord préalable de l'organisme.

B. Responsabilité

1. L'organisme et l'emprunteur feront un inventaire de la valisette à la prise en charge et au retour de celle-ci (voir ci-après).
2. L'emprunteur s'engage à remettre la valisette dans l'état dans lequel elle se trouvait au moment de sa prise en charge.
3. A défaut, il sera rendu responsable des dégradations survenues et prendra en charge la totalité des frais liés à la réparation ou au remplacement de la valisette et de son contenu.

C. Inventaire de la valisette

Matériel	Nb	État à l'emprunt	État au retour
Thermomètre Testo 810	2		
Luxmètre Testo 540	2		
Enregistreurs de température Testo 174	3		
Socle avec câble usb	1		
Cd-rom de transfert de données	1		
Wattmètres Chacon PC-200	10		

Établi en double exemplaire, à....., le.....

Signatures précédées des mentions "Pour accord"

Pour l'emprunteur,

Pour l'organisme,